

Image not found or type unknown



Renseignement sur le divorce

Par **bcs**, le **22/05/2009** à **10:30**

Bonjour,
Voilà je suis divorcée 3 enfants ou je partage la garde tous les 15 jours ils vont chez leur pere le weeeck end .
Ma question j ai refais ma vie depuis et je voudrais savoir si le pere de mes enfants peut me mettre les batons dans les roues si je déménager de département pour suivre mon futur mari.
Car luiserai en Alsace et nous en Loiret.
Et si c est le cas que pouvez vous me conseiller pour prevoir le coup.
Merci d avance
Cordialement
SG